



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE

SOMMAIRE

MANITOBA

RAPPORT 1 État des lieux dans les communautés francophones
en situation minoritaire

RÉGLEMENTATION EN MATIÈRE DE FORMATION

EXIGENCES

3 niveaux de certification pour le personnel de l'apprentissage et de la garde des jeunes enfants dans un établissement autorisé :

- ▶ **Niveau I** - Aide des services à l'enfance (ASE) : 40 heures de formation dans l'année d'embauche; aucun diplôme postsecondaire requis; cours des programmes agréés en éducation de la PE admissibles
- ▶ **Niveau II** - Éducatrice / Éducateur des jeunes enfants (EJE) : diplôme en éducation des jeunes enfants (2 ans d'études) décerné par un établissement agréé
- ▶ **Niveau III** - ÉJE de niveau II : études de bac avec spécialisation en direction, gestion, soins aux nourrissons, garde d'enfants autochtones ou ayant des besoins particuliers.

Une fois le certificat d'agrément obtenu, nulle autre exigence de formation professionnelle à satisfaire.

Les ÉPE s'étant qualifiés en Nouvelle-Écosse, à l'Île-du-Prince-Édouard, à Terre-Neuve-et-Labrador, en Ontario, Saskatchewan, Alberta, Colombie-Britannique et au Yukon priés de soumettre une demande de classification en vertu de l'Accord sur le commerce intérieur.

SERVICES DE GARDE AUTORISÉS

TYPES ET EXIGENCES

Deux types de service reconnus au Manitoba :

- ▶ **Type I** : services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en garderie
- ▶ **Type II** : services autorisés d'apprentissage et de garde des jeunes enfants en garderie à domicile
- ▶ **Personnel à temps plein** : le 2/3 certifié EJE II ou III pour travailler auprès des 0 à 6 ans; une direction EJE III en place dès la demande jusqu'à l'obtention de la licence.
- ▶ **Demandeur de licence pour garderie à domicile** : 40 heures de formation en éducation de la PE minimum au cours des 8 dernières années, ou engagé à l'obtenir dans l'année suivant l'ouverture.

FINANCEMENT



Mise en œuvre d'un réseau universellement accessible de garderies agréées et de services réglementés en milieu familial. Investissement provincial menant à la création de 12 000 places d'ici 2021.

Investissements prévus dans le cadre de l'entente Canada - Manitoba de 2017 :

- ▶ soutien aux places nouvelles ou nouvellement financées
- ▶ renforcement de la capacité et de la stabilité du secteur
- ▶ stratégies pour les régions rurales et du Nord
- ▶ diversité et inclusion
- ▶ mobilisation de la collectivité

Programmes d'appui aux nouveaux projets d'immobilisation pour créer des places réglementées au profit des familles les plus en besoin, p. ex. les francophones.

Subventions provinciales servant d'incitatifs à l'ouverture de places en garderie familiale autorisée et à la poursuite d'études postsecondaires.

Programme de crédit d'impôt incitant les entreprises à investir dans de nouvelles installations, p. ex. 10 000 \$ par nouvelle place.

Régime de retraite agréé et de mesures de soutien à la retraite pour les travailleurs et travailleuses en garderie.

SERVICES DE GARDE

GOUVERNANCE, FONCTIONNEMENT ET CAPACITÉ

Province : 19 garderies autorisées francophones préscolaires

Réseau provincial des services de garde familiales francophones : 15 garderies pouvant accueillir 5 enfants max. de moins de 6 ans.

RÉGION	Capacité	Fréquentation actuelle		Liste d'attente	
	Poupons et âge préscolaire	Poupons	Âge préscolaire	Poupons	Âge préscolaire
Région urbaine	319	56	263	511	432
Sud-Ouest	85	16	69	27	22
Nord et Nord-Ouest	59	12	47	13	10
Sud	169	20	104	58	74
Sud-Est	109	16	87	75	70
Total	741	120	570	684	608

Garderies autorisées : situées dans les écoles de langue française, sauf 2 centres autonomes dans la région de Saint-Boniface, et ouvertes du lundi ou vendredi.

Nombre d'enfants accueillis en garderie à domicile francophone : 110 selon le dernier décompte.

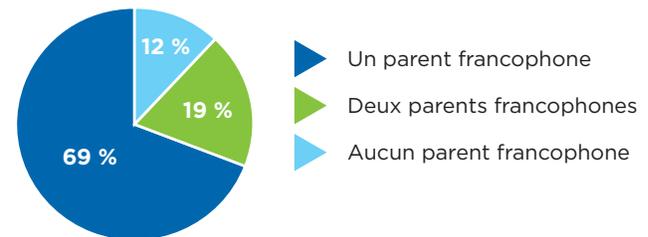
Au Recensement de 2016, 3 385 enfants de 0 à 4 ans ont un parent francophone et 480 sont sans parent francophone, mais parlent le français à la maison.

Au Manitoba, 69 % des enfants francophones n'ont qu'un seul parent francophone. Selon un sondage, près d'un enfant sur quatre fréquentant une garderie ne parle pas le français à la maison.

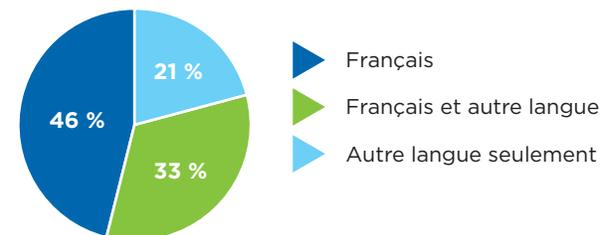
Proportion d'enfants fréquentant un service de garde francophone : 20,6 %, diminution de 5 % depuis 2011.

Toutes proportions gardées, 1 024 enfants francophones devraient fréquenter un service de garde réglementé, ce qui laisse un manque à gagner de 224 places.

Enfants de parents francophones



Langue parlée à la maison



À noter relativement à la création de 12 000 places d'ici 2021 : si l'on applique à ce nombre le pourcentage de la population dont la langue maternelle est le français (3,4 %), on estime que 408 places devraient être créées en garderie francophone, un ajout de 632 places pour freiner le déclin de la proportion d'enfants fréquentant une garderie autorisée francophone en province.

Quant aux listes d'attentes, les données sont préoccupantes : 2 584 noms à l'automne 2019. Pour chaque enfant placé, 3 sont en attente. Situation la plus criante : Winnipeg où 943 enfants attendent que se libère l'une des 319 places en garderie autorisée.

Frais mensuels de service garde subventionnés évalués à 9,1 % à 13,2 % du revenu médian des ménages après impôts :

600 - 700 \$ ▶ **poupon**

400 - 500 \$ ▶ **enfant d'âge préscolaire**

Frais mensuels de service garde non subventionnés :

3 000 \$ et plus par mois



PROFIL PROFESSIONNEL

NOMBRE ET CARACTÉRISTIQUES

Recensement 2016 : 7 625 ASE et ÉJE, dont 285 ayant le français ou le français et l'anglais comme premières langues officielles parlées, la majorité travaillant dans la région de Winnipeg, presque toutes des femmes.

Plus de la moitié du personnel en garderie autorisée francophone : des ASE, plusieurs à temps partiel ou temporaires. Le tiers du personnel : des ÉJE Niveau II.

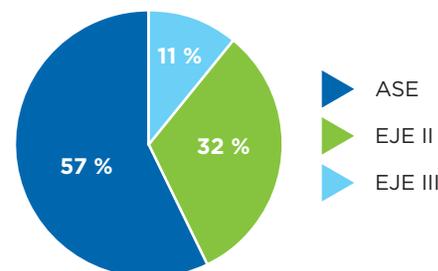
Membres d'une minorité visible : proportionnellement deux fois plus nombreux que chez le personnel anglophone.

Salaire annuel médian des ASE et ÉJE francophones ▶ 27 459 \$, soit 22 % de plus que celui des anglophones (2015).

Plus du tiers des ASE et ÉJE ont effectué des études en sciences sociales et comportement; le tiers est non-certifié ou sans diplôme; près d'un professionnel sur cinq a étudié en éducation — profil très similaire aux anglophones.

Formation : la grande majorité du personnel consulté affirme suivre de la formation annuellement. Budget annuel de formation des garderies autorisées : 3 000 \$ à 10 000 \$, très peu consacré à la formation en construction identitaire.

Qualifications du personnel des garderies autorisées



FORMATION INITIALE

Programme de diplôme en ÉJE Niveau II – 2 ans ou 4 semestres

Éducation de la petite enfance

- ▶ Université de Saint-Boniface par l'entremise de l'École technique et professionnelle

Préparation : service en milieu rural et urbain auprès des 0 à 12 ans avec stage en garderie chaque semestre

Prestation : en mode présentiel

Préalable : niveau canadien de compétence 6 en anglais

À noter : classification Niveau III n'est plus offerte en français. Atteinte du Niveau III permettait d'assumer la direction d'un service.

Programme passerelle Baccalauréat - Niveau III

Études du développement / Developmental Studies avec option besoins particuliers ou administration

- ▶ École technique et professionnelle et Université de Winnipeg

Passerelle : entre le programme en ÉJE de l'École et le programme anglais d'études du développement de l'Université de Winnipeg

Option : poursuite d'études en anglais pour classification Niveau III

Programme intensif de formation pour personnes au travail - Niveau II

Éducation de la petite enfance

- ▶ École technique et professionnelle

Appui gouvernemental : embauche par la garderie d'une suppléance 2 jours/semaine permettant à l'étudiant de suivre ses cours

Travail de suppléance : l'équivalent d'un stage

FORMATION CONTINUE

Programme de formation professionnelle complet (2006)

Éventail de 10 formations

- ▶ Fédération des parents du Manitoba dans le cadre de la Coalition francophone pour la petite enfance au Manitoba

Clientèles : ÉJE, directions de services et parents

Prestation : en mode présentiel, sur une base annuelle, soirée et fin de semaine

Contenu : variété de thèmes percutants

Coût : gratuit

Ateliers de formation et conférences thématiques

- ▶ Coalition francophone pour la petite enfance au Manitoba

Clientèle : Réseau des directions générales des services de garde francophones du Manitoba incluant le personnel de supervision

Prestation : en mode présentiel

Sujets : santé mentale, diversité et compétences culturelles, mentalité de la croissance, etc.

PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER AU MANITOBA

- ▶ Pénurie de personnel qualifié, surtout Niveau II et III
- ▶ Difficulté à retenir le personnel en poste
- ▶ Manque chronique de places en services de garde autorisés, situation criante dans la région de Winnipeg
- ▶ Financement gouvernemental inadéquat



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



PARTENAIRES PANCANADIENS

